



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°6 :

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET
ANNEXE CIMETIERE

Séance ordinaire du 6 Avril 2021

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 avril 2021

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 0

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU (à Françoise COSSECQ), Michel MENJUCQ (à Maël FETOUH), Daniel BALLA (à Bruno QUERE), Nathalie SOARES (à Alain MARC), Géraldine AUDEBERT (à Marie Emmanuelle DA ROCHA)

Absent :

Secrétaire : Grégoire REYDIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

DOSSIER N° 6 : BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET ANNEXE CIMETIERE

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Le budget primitif est un acte d'autorisation et de prévision. Tous les montants, estimés de façon sincère (sans les avoir minoré ou majoré), ne sont que des chiffres prévisionnels.

L'exécution budgétaire de l'année 2021 pourra apporter de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les ajustements nécessaires seront alors pris en compte par les décisions modificatives que le Conseil Municipal sera amené à voter au cours de l'année.

	B.ANNEXE CIMETIERE	
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté 2020		11 604,14
Opérations réelles de l'exercice 2021	17 104,14	5 500,00
Opérations d'ordre 2020		
TOTAL FONCTIONNEMENT	17 104,14	17 104,14
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté 2019	Néant	
Opérations réelles de l'exercice 2020		
Reports et restes à réaliser		
Opérations d'ordre 2020		
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,
VU la commission des finances en date du 29 mars 2021

Après avoir entendu l'exposé sur le Budget Primitif 2021

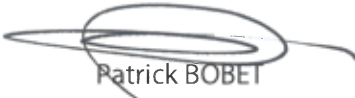
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

34 voix POUR,
1 ABSTENTION (M. ALVAREZ)

Article unique : Approuve et arrête le budget primitif annexe « cimetière » de l'exercice 2021 présenté par chapitre, en équilibre, section par section, ainsi que ses annexes.

Fait et délibéré le 6 Avril 2021

LE MAIRE,


Patrick BOBET

